

Sword Group S.E.

Société Européenne

R.C.S. Luxembourg B 168.244

2-4, rue d'Arlon
L-8399 WINDHOF

**RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE
ET
COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014**

Aux Actionnaires de
SWORD GROUP S.E.
Société européenne

R.C.S. Luxembourg B 168.244

2-4, rue d'Arlon
L – 8399 WINDHOF

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale de **Sword Group S.E.** en date du 28 avril 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de **Sword Group S.E.**, comprenant le bilan au 31 décembre 2014 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de **SWORD GROUP S.E.** au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg, le 23 mars 2015

Pour MAZARS LUXEMBOURG, Cabinet de révision agréé
10A, rue Henri M. Schnadt
L-2530 LUXEMBOURG



Thierry SALAGNAC
Réviseur d'entreprises agréé

Helpdesk Comptes annuels :**Tél. :** (+352) 247 88 494**Email :** centralebilans@statec.etat.lu

No. RCSL : B168244

Matricule : 2012 8400 037

Date d'entrée eCDF :

BILAN**Exercice du** 01 01/01/2014 **au** 02 31/12/2014 (en 03 EUR)

SWORD GROUP SE

2-4, rue d'Arlon
L-8399 Windhof**ACTIF**

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101	101	102
I. Capital souscrit non appelé	1103	103	104
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105	105	106
B. Frais d'établissement	1107	107	108
C. Actif immobilisé	1109	109 195.161.122,18	110 88.794.450,53
I. Immobilisations incorporelles	1111 4.1	111 9.083,75	112 2.000,00
1. Frais de recherche et de développement	1113	113	114
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été	1115	115 9.083,75	116
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	1117	117 9.083,75	118
b) créés par l'entreprise elle-même	1119	119	120
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	1121	121	122
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	1123	123	124 2.000,00
II. Immobilisations corporelles	1125 4.2	125 21.381,23	126 29.499,64
1. Terrains et constructions	1127	127	128
2. Installations techniques et machines	1129	129	130

No. RCSL : B168244

Matricule : 2012 8400 037

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
3. Autres installations, outillage et mobilier	1131 _____	131 <u>21.381,23</u>	132 <u>29.499,64</u>
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1133 _____	133 _____	134 _____
III. Immobilisations financières	1135 <u>5</u>	135 <u>195.130.657,20</u>	136 <u>88.762.950,89</u>
1. Parts dans des entreprises liées	1137 _____	137 <u>194.841.043,14</u>	138 <u>88.414.584,14</u>
2. Créances sur des entreprises liées	1139 _____	139 _____	140 _____
3. Parts dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1141 _____	141 _____	142 _____
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1143 _____	143 _____	144 _____
5. Titres et autres instruments financiers ayant le caractère d'immobilisations	1145 _____	145 <u>289.614,06</u>	146 <u>338.132,60</u>
6. Prêts et créances immobilisées	1147 _____	147 _____	148 <u>10.234,15</u>
7. Actions propres ou parts propres	1149 _____	149 _____	150 _____
D. Actif circulant	1151 _____	151 <u>106.983.358,65</u>	152 <u>132.034.402,54</u>
I. Stocks	1153 _____	153 _____	154 _____
1. Matières premières et consommables	1155 _____	155 _____	156 _____
2. Produits et commandes en cours	1157 _____	157 _____	158 _____
3. Produits finis et marchandises	1159 _____	159 _____	160 _____
4. Acomptes versés	1161 _____	161 _____	162 _____
II. Créances	1163 _____	163 <u>41.229.960,69</u>	164 <u>58.925.065,35</u>
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1165 _____	165 <u>15.639,20</u>	166 <u>45.233,78</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1167 _____	167 <u>15.639,20</u>	168 <u>45.233,78</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1169 _____	169 _____	170 _____
2. Créances sur des entreprises liées	1171 <u>9.1</u>	171 <u>41.145.112,52</u>	172 <u>57.962.112,73</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1173 _____	173 <u>41.145.112,52</u>	174 <u>57.962.112,73</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1175 _____	175 _____	176 _____
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1177 _____	177 _____	178 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1179 _____	179 _____	180 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1181 _____	181 _____	182 _____

No. RCSL : B168244

Matricule : 2012 8400 037

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
4. Autres créances	1183	183 69.208,97	184 917.718,84
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1185	185 69.208,97	186 917.718,84
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1187	187	188
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189	189 1.278.427,50	190 2.912.001,15
1. Parts dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1191	191	192
2. Actions propres ou parts propres	1193	193	194
3. Autres valeurs mobilières et autres instruments financiers	1195	195 1.278.427,50	196 2.912.001,15
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197	197 64.474.970,46	198 70.197.336,04
E. Comptes de régularisation	1199	199 289.740,83	200 179.290,52
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		201 302.434.221,66	202 221.008.143,59

No. RCSL : B168244

Matricule : 2012 8400 037

PASSIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301 <u>6</u>	301 <u>210.250.966,62</u>	302 <u>117.343.540,09</u>
I. Capital souscrit	1303 _____	303 <u>9.360.965,00</u>	304 <u>9.289.965,00</u>
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305 _____	305 <u>68.096.339,49</u>	306 <u>67.307.174,49</u>
III. Réserves de réévaluation	1307 _____	307 _____	308 _____
IV. Réserves	1309 _____	309 <u>2.207.424,00</u>	310 <u>2.513.628,65</u>
1. Réserve légale	1311 _____	311 <u>928.996,50</u>	312 <u>928.996,50</u>
2. Réserve pour actions propres ou parts propres	1313 _____	313 <u>1.278.427,50</u>	314 <u>1.584.632,15</u>
3. Réserves statutaires	1315 _____	315 _____	316 _____
4. Autres réserves	1317 _____	317 _____	318 _____
V. Résultats reportés	1319 _____	319 <u>29.249.011,60</u>	320 _____
VI. Résultat de l'exercice	1321 _____	321 <u>101.337.226,53</u>	322 <u>38.232.771,95</u>
VII. Acomptes sur dividendes	1323 _____	323 _____	324 _____
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325 _____	325 _____	326 _____
IX. Plus-values immunisées	1327 _____	327 _____	328 _____
B. Dettes subordonnées	1329 _____	329 _____	330 _____
1. Emprunts convertibles	1413 _____	413 _____	414 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1415 _____	415 _____	416 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1417 _____	417 _____	418 _____
2. Emprunts non convertibles	1419 _____	419 _____	420 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1421 _____	421 _____	422 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1423 _____	423 _____	424 _____
C. Provisions	1331 _____	331 <u>3.233.035,00</u>	332 <u>5.185,00</u>
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	1333 _____	333 _____	334 _____
2. Provisions pour impôts	1335 _____	335 <u>153.035,00</u>	336 <u>5.185,00</u>
3. Autres provisions	1337 <u>7</u>	337 <u>3.080.000,00</u>	338 _____
D. Dettes non subordonnées	1339 _____	339 <u>88.950.220,04</u>	340 <u>103.659.418,50</u>
1. Emprunts obligataires	1341 _____	341 _____	342 _____
a) Emprunts convertibles	1343 _____	343 _____	344 _____
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1345 _____	345 _____	346 _____
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1347 _____	347 _____	348 _____

No. RCSL : B168244

Matricule : 2012 8400 037

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
b) Emprunts non convertibles	1349 _____	349 _____	350 _____
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1351 _____	351 _____	352 _____
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1353 _____	353 _____	354 _____
2. Dettes envers des établissements de crédit	1355 _____ 8	355 <u>54.293.781,12</u>	356 <u>68.113.195,80</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1357 _____	357 <u>293.781,12</u>	358 <u>113.195,80</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1359 _____	359 <u>54.000.000,00</u>	360 <u>68.000.000,00</u>
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte	1361 _____	361 _____	362 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1363 _____	363 _____	364 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1365 _____	365 _____	366 _____
4. Dettes sur achats et prestations de services	1367 _____	367 <u>430.693,22</u>	368 <u>467.615,19</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1369 _____	369 <u>430.693,22</u>	370 <u>467.615,19</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1371 _____	371 _____	372 _____
5. Dettes représentées par des effets de commerce	1373 _____	373 _____	374 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1375 _____	375 _____	376 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1377 _____	377 _____	378 _____
6. Dettes envers des entreprises liées	1379 _____ 9.1	379 <u>34.216.028,47</u>	380 <u>35.061.499,57</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1381 _____	381 <u>34.216.028,47</u>	382 <u>35.061.499,57</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1383 _____	383 _____	384 _____
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1385 _____	385 _____	386 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1387 _____	387 _____	388 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1389 _____	389 _____	390 _____
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	1391 _____	391 <u>8.561,48</u>	392 <u>15.572,14</u>
a) Dettes fiscales	1393 _____	393 <u>2.109,40</u>	394 <u>1.137,40</u>
b) Dettes au titre de la sécurité sociale	1395 _____	395 <u>6.452,08</u>	396 <u>14.434,74</u>

No. RCSL : B168244

Matricule : 2012 8400 037

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
9. Autres dettes	1397 _____	397 <u>1.155,75</u>	398 <u>1.535,80</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1399 _____	399 <u>1.155,75</u>	400 <u>1.535,80</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1401 _____	401 _____	402 _____
E. Comptes de régularisation	1403 _____	403 _____	404 _____
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		405 <u>302.434.221,66</u>	406 <u>221.008.143,59</u>

Helpdesk Comptes annuels :

Tél. : (+352) 247 88 494
Email : centralebilans@statec.etat.lu

No. RCSL : B168244

Matricule : 2012 8400 037

Date d'entrée eCDF :

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice du 01 01/01/2014 au 02 31/12/2014 (en 03 EUR)

SWORD GROUP SE

2-4, rue d'Arlon
L-8399 Windhof

A. CHARGES

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
1. Consommation de marchandises et de matières premières et consommables	1601 _____	601 <u>7.440,05</u>	602 <u>3.225,53</u>
2. Autres charges externes	1603 _____	603 <u>2.060.243,66</u>	604 <u>2.099.077,79</u>
3. Frais de personnel	1605 <u>11</u>	605 <u>184.663,34</u>	606 <u>273.521,12</u>
a) Salaires et traitements	1607 _____	607 <u>161.267,75</u>	608 <u>240.058,59</u>
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	1609 _____	609 <u>23.047,88</u>	610 <u>33.178,05</u>
c) Pensions complémentaires	1611 _____	611 _____	612 _____
d) Autres charges sociales	1613 _____	613 <u>347,71</u>	614 <u>284,48</u>
4. Corrections de valeur	1615 <u>4</u>	615 <u>9.534,66</u>	616 <u>8.118,43</u>
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1617 _____	617 <u>9.534,66</u>	618 <u>8.118,43</u>
b) sur éléments de l'actif circulant	1619 _____	619 _____	620 _____
5. Autres charges d'exploitation	1621 <u>17</u>	621 <u>192.851,54</u>	622 <u>160.000,00</u>
6. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières	1623 <u>5</u>	623 <u>27.142,00</u>	624 <u>104.819.815,00</u>
7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières	1625 <u>6.4, 9.1</u>	625 <u>1.193.729,10</u>	626 _____
8. Intérêts et autres charges financières	1627 _____	627 <u>5.728.743,07</u>	628 <u>6.450.492,11</u>
a) concernant des entreprises liées	1629 <u>9.1</u>	629 <u>1.522.797,94</u>	630 <u>1.256.198,56</u>
b) autres intérêts et charges	1631 <u>7, 8</u>	631 <u>4.205.945,13</u>	632 <u>5.194.293,55</u>

No. RCSL : B168244

Matricule : 2012 8400 037

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
9. Quote-part dans la perte des entreprises mises en équivalence	1649 _____	649 _____	650 _____
10. Charges exceptionnelles	1633 _____ 14	633 _____ 3.205.883,48	634 _____ 6.919.791,13
11. Impôts sur le résultat	1635 _____	635 _____ 3.210,00	636 _____ 4.785,00
12. Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	1637 _____	637 _____ 148.312,00	638 _____ 4.603,00
13. Profit de l'exercice	1639 _____	639 _____ 101.337.226,53	640 _____ 38.232.771,95
TOTAL CHARGES		641 _____ 114.098.979,43	642 _____ 158.976.201,06

No. RCSL : B168244

Matricule : 2012 8400 037

B. PRODUITS

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
1. Montant net du chiffre d'affaires	1701 <u>10</u>	701 <u>2.672.150,72</u>	702 <u>1.884.255,00</u>
2. Variation des stocks de produits finis, et de produits et de commandes en cours	1703 _____	703 _____	704 _____
3. Production immobilisée	1705 _____	705 _____	706 _____
4. Reprises de corrections de valeur	1707 _____	707 _____	708 _____
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1709 _____	709 _____	710 _____
b) sur éléments de l'actif circulant	1711 _____	711 _____	712 _____
5. Autres produits d'exploitation	1713 _____	713 <u>19.002,66</u>	714 <u>83.357,92</u>
6. Produits des immobilisations financières	1715 <u>5</u>	715 <u>100.535.127,37</u>	716 <u>143.186.230,74</u>
a) provenant d'entreprises liées	1717 _____	717 <u>99.983.607,65</u>	718 <u>140.010.982,02</u>
b) autres produits de participations	1719 _____	719 <u>551.519,72</u>	720 <u>3.175.248,72</u>
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant	1721 _____	721 <u>1.514,65</u>	722 <u>63.861,64</u>
a) provenant d'entreprises liées	1723 _____	723 _____	724 _____
b) autres produits	1725 _____	725 <u>1.514,65</u>	726 <u>63.861,64</u>
8. Autres intérêts et autres produits financiers	1727 _____	727 <u>9.995.934,00</u>	728 <u>2.726.792,53</u>
a) provenant d'entreprises liées	1729 <u>9.1</u>	729 <u>1.242.129,84</u>	730 <u>1.891.068,75</u>
b) autres intérêts et produits financiers	1731 <u>13</u>	731 <u>8.753.804,16</u>	732 <u>835.723,78</u>
9. Quote-part dans le profit des entreprises mises en équivalence	1745 _____	745 _____	746 _____
10. Produits exceptionnels	1733 <u>14</u>	733 <u>875.250,03</u>	734 <u>11.031.703,23</u>
13. Perte de l'exercice	1735 _____	735 <u>0,00</u>	736 <u>0,00</u>
TOTAL PRODUITS		737 <u>114.098.979,43</u>	738 <u>158.976.201,06</u>

Sword Group SE

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 1 : Généralités

Sword Group SE, ci-après dénommée "la Société" est une société européenne dont le siège social a été transféré en date du 26 mars 2012 de la France, F-69771 Saint Didier au Mont d'or, Avenue Charles de Gaulle, 9 vers le Grand-Duché de Luxembourg, L-8009 Strassen, route d'Arlon, 105.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé le 19 mai 2014 de transférer le siège social et l'administration centrale au 2 - 4 rue d'Arlon, L - 8399 Windhof.

La Société a pour objet :

- D'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, valeurs, brevets et licences et autres droits réels, droits personnels et intérêts, comme la Société le jugera utile;
- De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la Société jugera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute société les acquérant;
- De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres;
- D'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou toute société appartenant au même groupe de sociétés (l'«Affilié»), tous concours, prêts, avances, garanties ou sûretés (dans les deux derniers cas y compris à des tiers prêteur à l'Affilié);
- D'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée;
- la Société pourra effectuer toutes prestations administratives de conseil et autres et toutes activités de recherche, de développement et d'animation; toutes activités de prestations, de conseil et de réalisation dans le domaine des systèmes d'informations.
- De manière générale de faire toute sorte d'activité qui pourrait sembler accessoire ou faciliter la réalisation des objets ci-dessus ou l'un d'entre eux.
- La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré-décrits aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.
- Elle pourra agir directement ou indirectement et faire toutes ces opérations, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en participation, association groupement ou Sociétés, avec toutes autres personnes ou Sociétés et les réaliser sous quelque forme que ce soit. Elle pourra également prendre tous intérêts et participations dans toutes Sociétés et affaires, quel qu'en soit l'objet. De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la Société jugera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute société les acquérant;
- De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres;
- D'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou toute société appartenant au même groupe de sociétés (l'«Affilié»), tous concours, prêts, avances, garanties ou sûretés (dans les deux derniers cas y compris à des tiers prêteur à l'Affilié);
- D'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée;
- la Société pourra effectuer toutes prestations administratives de conseil et autres et toutes activités de recherche, de développement et d'animation; toutes activités de prestations, de conseil et de réalisation dans le domaine des systèmes d'informations.
- De manière générale de faire toute sorte d'activité qui pourrait sembler accessoire ou faciliter la réalisation des objets ci-dessus ou l'un d'entre eux.
- La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré-décrits aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Sword Group SE

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 1 : Généralités (suite)

Elle pourra agir directement ou indirectement et faire toutes ces opérations, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en participation, association groupement ou sociétés, avec toutes autres personnes ou sociétés et les réaliser sous quelque forme que ce soit. Elle pourra également prendre tous intérêts et participations dans toutes Sociétés et affaires, quel qu'en soit l'objet.

La Société a été constituée le 22 juin 2001 pour une durée illimitée et son siège social est établi à Windhof.

La Société établit des comptes consolidés en accord avec la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant la comptabilité et les comptes annuels des entreprises à Luxembourg (ci-après « la Loi modifiée du 19 décembre 2002 »). La Société est cotée sur le marché NYSE EURONEXT à Paris sous la référence ISIN : FR0004180578.

Les comptes consolidés sont disponibles sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : <http://www.sword-group.com/French/Investisseurs/informations-reg>.

Note 2 : Principes comptables

La Société tient ses livres en euros. Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique. L'exercice social coïncide avec l'année civile.

Les politiques comptables et les règles d'évaluation sont, en dehors de celles imposées par la Loi modifiée du 19 décembre 2002, définies par le Conseil d'Administration. La préparation des comptes annuels implique un recours à certaines estimations comptables par le Conseil d'Administration qui exerce son jugement dans l'application des principes comptables. Un changement d'estimation peut avoir un impact significatif sur les comptes annuels. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses liées à ces estimations sont adéquates et que les comptes annuels présentent une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

La société fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Note 3 : Règles d'évaluation

3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût historique qui comprend les frais accessoires, diminué des amortissements calculés d'après la durée de vie estimée des biens et des corrections de valeur. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. Ce poste est amorti au taux linéaire de 33% et est représenté par une licence informatique.

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût historique qui comprend les frais accessoires, diminué des amortissements calculés d'après la durée de vie estimée des biens et des corrections de valeur. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. Ce poste est amorti au taux linéaire de 20% et est représenté par du matériel informatique.

Sword Group SE

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 3 : Règles d'évaluation (suite)

3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût historique qui comprend les frais accessoires ou leur valeur nominale (créances et prêts). En cas de dépréciation qui de l'avis du Conseil d'Administration revêt un caractère durable, les immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.4. Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeurs lorsque leur recouvrement est compromis. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.5. Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières, représentées par des parts dans des fonds monétaires, sont évaluées à leur juste valeur qui correspond au dernier cours disponible à la date de clôture. Les pertes et bénéfices non réalisés sont enregistrés dans le compte de profits et pertes.

Les valeurs mobilières, représentées par les actions propres de la Société sont évaluées au plus bas de leur prix d'acquisition, incluant les frais accessoires et déterminé selon leur valeur de marché. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le coût historique est inférieur au prix du marché. Selon les dispositions de l'article 49-5 b) de la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, il a été établi au passif une réserve indisponible du montant des actions propres figurant à l'actif du bilan.

La valeur de marché correspond au dernier cours disponible le jour de l'évaluation pour les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou sur un autre marché réglementé.

3.6. Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend les charges comptabilisées pendant l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur.

3.7. Provision

A la clôture de chaque exercice, des provisions sont constituées pour couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui sont, à la date de clôture du bilan, soit probables soit certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de paiement, pour tous les risques et charges prévisibles. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

3.8. Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement. Les dettes sont enregistrées comme des dettes subordonnées lorsque leur statut est subordonné aux dettes chirographaires.

Sword Group SE

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 3 : Règles d'évaluation (suite)

3.9. Conversion des comptes en devises étrangères

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées au cours de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture du bilan :

- Tous les postes de l'actif du bilan exprimés dans une autre devise que l'euro, à l'exception des avoirs en banque, des valeurs mobilières, des créances à court terme et des actifs immobilisés, sont valorisés individuellement au plus bas de la valeur, du cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

- Tous les postes du passif du bilan exprimés dans une autre devise que l'euro, à l'exception des dettes à court terme, sont valorisés individuellement au plus haut de la valeur, du cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

- Les avoirs en banque, les valeurs mobilières, les créances et les dettes à court terme, de par leur caractère liquide, exprimés dans une autre devise que l'euro sont valorisés au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

- Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'euro sont converties en euros au cours de change historique au moment de la transaction. A la date de clôture, ces immobilisations restent converties au cours de change historique.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations. Ainsi seuls sont comptabilisés au compte de profits et pertes les gains et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

3.10. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les montants résultant de prestations de services rendues par la Société à des entreprises liées, déduction faite des éventuelles réductions sur ventes ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et autres impôts liés au chiffre d'affaires.

3.11. Instruments financiers dérivés

La Société peut conclure des contrats financiers tels que des options, des swaps ou des contrats de change à terme. La Société enregistre initialement les instruments financiers au coût historique. A chaque clôture, les pertes non réalisées sont reconnues au compte de profits et pertes alors que les bénéfices ne sont comptabilisés que lors de leur réalisation. En cas de couverture d'un élément de l'actif ou de passif qui n'est pas enregistré à sa juste valeur, la perte ou le bénéfice non réalisé est différé jusqu'à la reconnaissance de la perte ou du bénéfice réalisé sur le poste couvert.

Sword Group SE

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 4 : Immobilisations incorporelles et corporelles

4.1. Immobilisations incorporelles

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, les immobilisations incorporelles ont évolué de la façon suivante :

	Concessions Brevets, licences	Acomptes versés	TOTAL
Prix d'acquisition début d'exercice	5.500,00	2.000,00	7.500,00
Entrées	10.500,00	-	10.500,00
Sorties	-	(2.000,00)	(2.000,00)
Prix d'acquisition fin d'exercice	16.000,00	0,00	16.000,00
Corrections de valeur au début de l'exercice	(5.500,00)	-	(5.500,00)
Dotations de l'exercice	(1.416,25)	-	(1.416,25)
Reprises de l'exercice	-	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(6.916,25)	-	(6.916,25)
Valeur nette à la fin de l'exercice	9.083,75	0,00	9.083,75

Sword Group SE

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 4 : Immobilisations incorporelles et corporelles (suite)

4.2. Immobilisations corporelles

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, les immobilisations corporelles ont évolué de la façon suivante :

	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobiliers	TOTAL
Prix d'acquisition début d'exercice	19.294,00	40.592,04	59.886,04
Entrées	-	-	-
Sorties	-	-	-
Prix d'acquisition fin d'exercice	19.294,00	40.592,04	59.886,04
Corrections de valeur au début de l'exercice	(19.294,00)	(11.092,40)	(30.386,40)
Dotations de l'exercice	-	(8.118,41)	(8.118,43)
Reprises de l'exercice	-	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(19.294,00)	(19.210,81)	(38.504,81)
Valeur nette à la fin de l'exercice	-	21.381,23	21.381,23

Sword Group SE

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 5 : Immobilisations financières

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, les immobilisations financières ont évolué de la façon suivante :

	Parts dans des entreprises liées	Titres ayant le caractère d'immobilisations	Prêt et créances immobilisées	TOTAL
Prix d'acquisition début d'exercice	192.972.432,14	2.157.690,85	10.234,15	195.140.357,14
Entrées	6.686.434,44	60.972,81	-	6.747.407,25
Sorties	(216.441,09)	(661.011,07)	(10.234,15)	(887.686,31)
Prix d'acquisition fin d'exercice	199.442.425,49	1.557.652,59	-	201.000.078,08
Correct. de valeur au début de l'ex.	(104.557.848,00)	(1.819.558,25)	-	(106.377.406,25)
Dotations de l'exercice	(27.142,00)	-	-	(27.142,00)
Reprises de l'exercice	99.983.607,65	551.519,72	-	100.535.127,37
Correct. de valeur à la fin de l'exerc.	(4.601.382,35)	(1.268.038,53)	-	(5.869.420,88)
Valeur nette à la fin de l'exercice	194.841.043,14	289.614,06	-	195.130.657,20

En date du 1^{er} janvier 2014, la Société a transformé une partie de sa créance vis-à-vis de Sword Sol Sàrl en apport en capitaux propres non rémunéré par des titres pour un montant de € 6.500.000.

Durant l'exercice 2014, divers achats (€ 186.434,44) et ventes (€ 216.441,09) sur une partie des titres de Sword Services SA ont généré une reprise de correction de valeur de € 58.372,25.

Au 31 décembre 2014, il a été décidé de doter une correction de valeur sur Sword Création Informatique pour € 27.142, de conserver une correction de valeur sur Sword Services pour € 4.574.240,35, et de reprendre une correction de valeur de € 99.688.494 sur Sword Soft Ltd.

Concernant Sword Sol Sàrl, Sword Soft Ltd, FI System Belgium SA, Sword Solutions Inc. et Sword Suisse Holding, la valeur des sociétés est estimée supérieure au prix d'acquisition historique. En conséquence, aucune correction de valeur n'est actée sur ces participations.

Sword Group SE

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 5 : Immobilisations financières (suite)

Au 31 décembre 2014, les immobilisations financières sont représentées par :

- Des parts envers des entreprises liées à savoir

Nom de la filiale	% de détention	Prix d'acquisition	Fonds propres au 31.12.2014	Résultat au 31.12.2014
FI System Belgium SA (Belgique)	100%	5.031.000	3.800.205	-2.748.913
Sword Services SA (Suisse)	100%	18.006.750	5.331.457	7.263
Sword Soft Ltd (UK)	100%	161.366.200	83.248.668	11.959.878
Sword Sol Sàrl (Luxembourg)	100%	12.889.000	4.182.000	-2.753.042
Sword Création Informatique Ltd (South Africa)	100%	30.000	2.858	-925
Sword Solutions Inc (USA)	100%	1.302.000	1.638.782	31.576
Sword Suisse Holding SA (Suisse)	100%	817.475	-7.774.909	-1.639.192
		199.442.425		

- Des parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation

Nom de la filiale	% de détention	Prix d'acquisition	Fonds propres au 31.12.2014	Résultat au 31.12.2014
Lyodssoft HK	20%	1.045.778,73	*	*

* Non disponible

Au 31 décembre 2014, le conseil d'administration a décidé de maintenir une correction de valeur de € 1.045.775,73 sur Lyodssoft HK.

- Des titres ayant le caractère d'immobilisation pour un montant total de € 289.614,06 ;

Au 31 décembre 2014, le conseil d'administration a décidé

- De reprendre la correction de valeur initiale de € 236.806,24 à hauteur de € 14.545,44 sur Scientific Brain Training.
- D'annuler la participation détenue à 15% dans la société Middlesoft de € 369.240, ainsi que la correction de valeur portant sur le même montant, suite à la liquidation de cette société.
- De vendre les titres de Net Jets enregistrés au coût historique de € 283.599,61 et pour lequel une correction de valeur de € 167.734,28 était enregistrée au 31 décembre 2013.

Note 6 : Capitaux propres

6.1. Capital souscrit

Au 31 décembre 2014, le capital social est de € 9.360.965 représenté par 9.360.965 actions d'une valeur nominale de € 1,00 chacune, entièrement libérées. Le capital social est accompagné d'une prime d'émission de € 68.096.339,49.

Au 31 décembre 2014, le capital social autorisé s'élève à € 100.000.000, dans le cadre d'actions nouvelles à émettre en vertu de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital.

Sword Group SE

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 6 : Capitaux propres (suite)

En date du 18 novembre 2014, des options de souscription d'action ont été exercées (voir note 6.5) générant une augmentation de capital de € 71.000 représentés par 71.000 actions d'un euro chacun, accompagnée d'une prime d'émission de € 789.165.

6.2. Réserve légale

Il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5 %, affecté à la réserve légale. Le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social. La réserve ne peut être distribuée.

6.3. Variations au niveau des comptes de capitaux propres.

Pour la période se terminant au 31 décembre 2014, les variations sont les suivantes :

	01.01.2014	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	augmentation de capital	Actions propres	31.12.2014
Capital	9.289.965,00				71.000,00		9.360.965,00
Prime d'émission	67.307.174,49	-			789.165,00		68.096.339,49
Réserve légale	928.996,50						928.996,50
Réserve pour actions propres	1.584.632,15	-1.584.632,15				1.278.427,50	1.278.427,50
Résultats reportés	-	39.817.404,10		-9.289.965,00			29.249.011,60
Résultats de l'exercice	38.232.771,95	-38.232.771,95	101.337.226,53				101.337.226,53
TOTAL	117.343.540,09	-	101.337.226,53	-9.289.965,00	860.165,00		210.250.966,62

6.4 Actions propres

Au 31 décembre 2013, la société ne détenait plus d'actions propres.

Au 31 décembre 2014, il existait 73.053 actions propres enregistrées pour un montant total de € 1.278.427,50, enregistrées sous le poste « Valeurs mobilières », y inclus une correction de valeur de € 96.006,10.

Selon les dispositions de l'article 49-5 b) de la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, il a été établi au passif une réserve indisponible du montant des actions propres figurant à l'actif du bilan, soit un montant total de € 1.278.427,50.

Les actions propres figurant en valeurs mobilières ont été acquises à des fins de support de la valeur cotée de l'action Sword Group.

6.5 Options donnant droit à la souscription d'actions de la Société

En date du 17 mai 2011, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a autorisé le conseil d'administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois.

- En date du 6 octobre 2011 le conseil d'administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit des salariés et/ou mandataires sociaux 188.000 options de souscriptions d'actions.

Sword Group SE

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 6 : Capitaux propres (suite)

6.5 Options donnant droit à la souscription d'actions de la Société (suite)

Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 12,115 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 6 octobre 2011. Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, 71.000 options ont été exercées. 42.000 options ne peuvent plus être exercées. Il reste 75.000 options exerçables et arrivant à échéance au plus tard le 6 octobre 2016.

- En date du 16 décembre 2011 le conseil d'administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit d'un salarié 9.000 options de souscriptions d'actions.

Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 12,40 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 16 décembre 2011. Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, aucune option n'a été exercée. Il reste 9.000 options exerçables et arrivant à échéance au plus tard le 31 décembre 2016.

En date du 26 mars 2012, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a autorisé le conseil d'administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 5 ans.

- En date du 11 septembre 2014 le conseil d'administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit d'un salarié 100.000 options de souscriptions d'actions.

Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 17,435 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 11 septembre 2014. 50.000 options seront exerçables à partir du 11 septembre 2017 et 50.000 options seront exerçables à partir du 11 septembre 2018.

Note 7 : Autres provisions

Au 31 décembre 2014, les provisions se détaillent de la façon suivante :

Sword Group SE s'est porté caution vis-à-vis du CIC Lyonnaise de Banque sur le prêt de 11 millions d'euros accordé à la société TIPIK. Ce prêt a servi à rembourser le compte-courant envers Sword Group SE au moment de la sortie du groupe en mars 2014. L'échéance est prévue au 31 mars 2015. Sur base des informations à la disposition de la direction, la société TIPIK ne pourra pas faire face au remboursement de cet emprunt, mais pourrait le refinancer à hauteur de 8 millions d'euros selon les négociations en cours. Une provision de 3 millions d'euros a donc été enregistrée dans les comptes de Sword Group SE pour ce montant non-couvert par un refinancement.

Sword Group SE

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 8 : Dettes envers des établissements de crédit

Aucune dette bancaire n'a une durée résiduelle supérieure à cinq ans. Aucune dette n'est couverte par une sûreté réelle. Au 31 décembre 2014, les dettes bancaires se répartissent de la façon suivante :

	Montant utilisé	Montant total autorisé
Dettes bancaires à plus d'un an	54.000.000,00	94.800.000,00
Dettes bancaires à moins d'un an	-	29.628.571,42
Intérêts et commissions à payer	286.958,50	-
Comptes bancaires créditeurs	6.822,62	
	<u>54.293.781,12</u>	

Classement des dettes envers des établissements de crédit à plus d'un an

Les dettes bancaires à plus d'un an correspondent à des crédits en pool à taux variable qui font l'objet de tirages par la Société sous forme de billets dont la durée peut varier de 1 à 6 mois. Pour le classement en dettes financières à plus d'un an des billets en cours à la clôture, il a été tenu compte des éléments suivants :

- Possibilité pour l'entreprise, sans opposition des banques ayant accordé l'ouverture de crédit, de renouveler les tirages pendant une période d'au moins un an (toutes les ouvertures de crédit en vigueur au 31 décembre 2014 ne peuvent pas être réduites par les banques dans un délai de 12 mois)
- Volonté de l'entreprise d'avoir recours à ce financement dans les 12 mois à venir

Les contrats SWAPS

Les principaux emprunts ont été souscrits au taux d'intérêt « Euribor 3 mois + 1% ».

Au 31 décembre 2014, il existe deux couvertures par SWAP payeur à taux fixe :

- SWAP payeur à taux fixe de 2,565 % mis en place en date du 2 avril 2012 pour une durée de 36 mois et pour un montant de 10 millions d'euros.
- SWAP payeur à taux fixe de 1,24 % mis en place en date du 30 mars 2012 pour une durée de 54 mois et pour un montant résiduel de € 5.000.000.

Les covenants bancaires

La Société s'engage à maintenir d'après les clauses de covenant :

- le ratio dettes financières nettes consolidées / excédent brut d'exploitation consolidé inférieur à 3 ou 3,5 selon les contrats
- le ratio dettes financières nettes consolidées / capitaux propres consolidés inférieur à 1

En cas de non-respect des clauses de covenants ci-dessus, les banques prêteuses seront en mesure d'exiger le remboursement anticipé de l'encours de crédit d'un montant de € 54.000.000 au 31 décembre 2014. Au 31 décembre 2014, ces clauses sont respectées par la Société.

Sword Group SE

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 9 : Transactions entre parties liées

9.1 Vis-à-vis d'entreprises associées

Au 31 décembre 2014, les postes de bilan envers des sociétés liées se présentent de la façon suivante :

	Créances sur des entreprises liées dont la durée est inférieure à un an	Dettes envers des entreprises liées dont la durée est inférieure à un an
Diverses sociétés liées	1.008.109,80	38 787,88
Build On Line USA	-	-
Sword SA	8.938.462,72	-
Sword Technologies SA	12.785.563,06	-
Sword Suisse Holding	9.432.558,55	-
Fi System Belgium SA	6.918.897,02	-
Charteris	2.061.521,37	-
Sword Technologies Solutions Ltd	-	11.536.678,85
Sword Integra SA	-	1.317.709,89
Sword Solution Inc.	-	1.316.475,15
Sword Soft Ltd	-	20.006.376,70
	41.145.112,52	34.216.028,47

Les principales positions du bilan reprises ci-dessus sont générées essentiellement par l'activité de « cash pooling ». Les principaux comptes courants entre sociétés du groupe sont rémunérés aux taux variant entre 1.93% et 3,43%, correspondant aux conditions de marché applicables à chaque filiale.

Au 31 décembre 2014, le Conseil d'Administration a acté une correction de valeur de € 1.097.723 sur la créance envers Build On Line USA.

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, les principales natures de charges et produits envers des entreprises liées sont les suivantes :

	Charges	Produits
Prestations de services de gestion	-	2.672.150,72
Refacturation d'honoraires	-	569.524,70
Sous-traitances	341.886,65	-
Honoraires – Comité de direction	171.000,00	-
Sponsoring	173.032,77	-
Autres frais divers	33.843,50	-
Intérêts sur compte courant	637.549,38	1.242.129,84
Résultat de change	885.248,56	-
	2.242.560,86	4.483.805,26

9.2 Vis-à-vis d'entreprises non consolidées ayant des dirigeants communs

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, Financière Semaphore Sàrl, société de droit luxembourgeois, a facturé les prestations suivantes :

- De l'assistance en matière de direction générale de la Société pour un montant de € 349.999,92,
- Des honoraires de succès relatifs aux cessions pour un montant de € 200.000,00
- De la refacturation de frais divers pour un montant de € 25.737,25.

La Société a refacturé à Financière Semaphore Sàrl des frais de voyages et de déplacement pour € 7.408,00

Sword Group SE

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 10 : Montant net du chiffre d'affaires

Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires s'élève à € 2.672.150,72 et est représenté par des prestations de services adressées à l'ensemble des filiales du groupe.

La répartition par zone géographique est la suivante :

- Europe : 97 %
- Amérique du Nord : 1 %
- Océanie : 1 %
- Asie : 1 %

Note 11 : Personnel

Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, le nombre d'employés de la Société s'élève en moyenne à deux personnes (3 en 2013).

Note 12 : Produit des immobilisations financières

Les produits provenant d'autres produits de participations consistent en la reprise de corrections de valeur sur les titres ayant le caractère d'immobilisations (Note 5).

Note 13 : Autres intérêts et produits financiers

Ces produits proviennent principalement des gains de change réalisés pour un montant de € 8.038.800,67.

Note 14 : Résultat exceptionnel

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, les charges exceptionnelles sont essentiellement représentées par des honoraires liés aux activités de prise ou de cession de participations (€ 1.777.261,32), par le coût historique des titres ayant le caractère d'immobilisations vendues/sorties durant cette période (€ 661.011,07), et par des litiges divers (€ 548.320,00), et par le coût historique de la cession des parts envers des entreprises liées (€ 216.441,09).

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, les produits exceptionnels sont essentiellement représentés par le produit de cession sur les titres de Sword Services SA (€ 137.620,70) et sur les titres ayant le caractère d'immobilisations (€ 168.103,04), par la refacturation d'honoraires liés aux activités de cession de participations (€ 569.524,70).

Note 15 : Impôts

La Société est sujette à tous les impôts auxquels les sociétés de capitaux sont soumises.

Sword Group SE

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 16 : Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2014, la société présente les engagements hors bilan suivants :

- La Société a octroyé un abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune à sa filiale Sword Technologies SA pour un montant de € 2.100.000. Au 31 décembre, 2014 les clauses de retour à meilleure fortune ne sont pas satisfaisantes pour annuler totalement ou partiellement cet abandon.
- La Société a donné une garantie pour la bonne exécution des engagements et obligations souscrites par la société Apak Group Ltd dans le cadre de la signature des contrats de vente avec la société Daimler Financial Services AG.
- Dans le cadre de la cession de ses participations Ciboodle, la société a accordé une garantie de passif à hauteur de USD 2.000.000.
- La Société s'est portée garante sur le crédit bancaire accordé à Tipik Communication Agency SA et pour lequel la Société a une participation de 18% à travers FI System Belgium SA. Le montant de cette garantie s'élève à 11 millions d'euros et pour lequel une provision de 3 millions d'euros a été enregistrée pour risque de non-paiement. Cette provision a été enregistrée sous le poste « intérêts et autres charges financières ». Dans ce cadre, la société a donné en nantissement un compte bancaire à hauteur de USD 15.900.000.
- La Société a conclu deux opérations de dépôt à terme pour un montant total de vingt millions de dollars, arrivant à échéance le 1^{er} trimestre 2015. En cas d'atteinte d'un taux de conversion prédéfini USD/EUR à échéance du dépôt, les dollars seront convertis en euros. Les caractéristiques de ces instruments financiers sont les suivantes :

Montant du dépôt	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Strike USD/EUR	Gain de change comptabilisé
10.000.000 USD	09.02.2015	3,3%	1.235	43.000,00
10.000.000 USD	23.03.2015	3,5%	1.215	109.000,00

Voir aussi la note 8 sur les swaps et les covenants bancaires.

Note 17 : Rémunérations alloués aux membres du conseil d'administration

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, les administrateurs ont reçu des jetons de présence pour un montant de € 175.000 (2013 : € 160.000). Ce montant est repris sous le poste « Autres charges d'exploitation ».

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, aucune avance, crédit n'a été accordée aux membres des organes d'administration.

Note 18 : Honoraires perçus par le réviseur d'entreprises agréé

Conformément à l'article 84 (1) de la loi du 18 décembre 2009, les indications prescrites à l'article 65 (1) 16§ de cette loi ont été omises. L'information sur les honoraires du réviseur d'entreprises agréé figure en note 38 des comptes consolidés et intègre les honoraires d'audit sur les comptes annuels.

Note 19 : Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'évènements majeurs postérieurs à la clôture.